



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
30 novembre 2021
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2022
31 janvier-4 février 2022, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour les Maldives
(2022-2026)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	5
III. Administration du programme et gestion des risques	9
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation	10
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour les Maldives (2022-2026)	11



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Les Maldives ont un revenu intermédiaire supérieur avec un indice de développement humain de 0,74 en 2019¹, ce qui les place dans la catégorie des pays à développement humain élevé. Depuis 1990, le nombre moyen d'années de scolarité a augmenté de 3 ans, l'espérance de vie de 17,4 ans et le revenu national brut de 132 %. La population devrait atteindre 568 362 habitants à la fin de l'année 2021². Le tourisme haut de gamme est un moteur de croissance économique rapide, contribuant à l'amélioration des indicateurs socioéconomiques. La croissance économique a atteint une moyenne annuelle de 5,1 % entre 2000 et 2019³. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élève à 18 914 dollars en 2019⁴.

2. De profondes vulnérabilités socioéconomiques, structurelles et systémiques ont sapé l'inclusivité, la durabilité et la résilience des acquis du développement. Une diversification économique sous-optimale, la prédominance d'un tourisme « enclavé » offrant peu d'emplois et de possibilités d'intégration des populations locales dans les chaînes de valeur, un environnement peu propice à la croissance du secteur privé et des investissements insuffisants dans le capital humain ont entravé le développement équitable⁵. La dispersion géographique limite les possibilités d'économies d'échelle et la prestation de services dans les îles périphériques du pays est coûteuse.

3. En tant que petit État insulaire en développement (PEID), les Maldives sont l'un des pays les plus vulnérables aux changements climatiques. Avec 80 % de ses îles coralliennes situées à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer, la République des Maldives fait face à des menaces existentielles liées au réchauffement climatique, à l'élévation du niveau de la mer et aux risques climatiques et géophysiques⁶. Les Maldives dépendent fortement des importations de combustibles fossiles⁷. Les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre sont la production d'électricité (67 %) et les transports (25 %)⁸.

4. Les Maldives ont progressé sur certains objectifs de développement durable (les Objectifs). Elles ont réduit la pauvreté (qui touchait 2,1 % de la population en 2019, l'estimation pour 2020 étant de 7,2 %)⁹, ont amélioré la santé et le bien-être, et élevé le niveau d'éducation¹⁰. L'indice de pauvreté multidimensionnelle¹¹ a révélé que 28 % de la population vivait dans la pauvreté avant la pandémie de COVID-19, qui a exacerbé les inégalités entre les habitants de la capitale, Malé, et ceux des atolls, ainsi qu'entre les hommes et les femmes¹². La population du pays est constituée pour un

¹ PNUD, *Briefing notes for countries on the 2020 Human Development Report – Maldives*, <http://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/MDV.pdf>.

² Bureau de statistique des Maldives, <http://statisticsmaldives.gov.mv/nbs/wp-content/uploads/2021/07/WPD-2021.pdf>.

³ <https://www.adb.org/sites/default/files/institutional-document/648151/cps-ml-d-2020-2024.pdf>.

⁴ PNUD, indicateurs de développement humain des Maldives, <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/MDV>.

⁵ Banque asiatique de développement, « Country Partnership Strategy », septembre 2020.

⁶ Banque asiatique de développement, « Multi-hazard Risk Atlas of the Maldives », mars 2020.

⁷ Ministère de l'environnement, *Updated Nationally Determined Contribution of the Maldives*, 2020.

⁸ Ministère de l'environnement, *Maldives First Biennial Update Report*, 2019.

⁹ Banque mondiale, *Maldives Development Update: A digital dawn*, avril 2021.

¹⁰ Ministère de l'environnement et de l'énergie, *Voluntary National Review*, juillet 2017.

¹¹ statisticsmaldives.gov.mv/nbs/wp-content/uploads/2020/06/Multidimensional-Poverty-in-Maldives-2020_4th-june.pdf.

¹² PNUD Maldives, *Maldives Human Development Report*, 2014.

tiers d'étrangers originaires des pays voisins¹³, et 53 % de la population vivant à Malé est constituée de migrants¹⁴.

5. La COVID-19 menace d'annuler les progrès du pays en matière d'atténuation de la pauvreté¹⁵. Elle a eu des répercussions sur la santé et les conditions socioéconomiques, a paralysé l'industrie du tourisme, a affaibli l'économie du pays et a accru l'insécurité alimentaire en perturbant la chaîne d'approvisionnement mondiale. Le Gouvernement s'est appuyé sur des emprunts à l'étranger pour financer les efforts de relance, ce qui a entraîné des niveaux d'endettement élevés et une contraction sans précédent de l'économie de 29 % en 2020¹⁶. Cela souligne l'urgence de repenser le tourisme et de diversifier l'économie. La COVID-19 a également mis en exergue la nécessité de mettre en place des systèmes plus efficaces de protection sociale et de distribution des richesses. L'intervention rapide du Gouvernement face à la pandémie a consisté notamment à fournir une aide au revenu aux groupes vulnérables ainsi qu'aux microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) et à mettre en place des abris d'urgence et des programmes de rapatriement pour réduire l'impact sur les migrants. En septembre 2021, le pays avait vacciné plus de 84 % des populations éligibles, offrant une vaccination gratuite à tous les migrants. Il s'efforce actuellement de relancer la fourniture de services de soins de santé primaires de qualité, équitables et plus accessibles.

6. Il est possible de renforcer les processus démocratiques et d'améliorer la responsabilité, la transparence et la justice pour tous. Les migrations internes et la pauvreté urbaine ont aggravé les inégalités socioéconomiques. Les idéologies extrémistes violentes, dont les causes profondes sont multiples et interconnectées, constituent une menace importante pour l'avancée du développement¹⁷. Il convient de mettre en place des interventions multidimensionnelles pour prévenir l'extrémisme violent et les discours de haine. Le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies a examiné le bilan du pays en matière de droits humains dans le cadre du mécanisme d'Examen périodique universel en 2021, et les Maldives ont pleinement accepté 187 de ses 259 recommandations. Le renforcement des capacités de la société civile et la protection de l'espace civique restent essentiels pour garantir la durabilité dans des domaines tels que l'égalité des genres et les droits humains.

7. Les femmes occupent 4,6 % des sièges au Parlement. Leur taux d'activité est de 45,6 %, mais le revenu national brut par habitant des hommes (1 529 dollars) est trois fois supérieur à celui des femmes (527 dollars)¹⁸. La COVID-19 devrait pousser davantage de femmes à quitter leur emploi de façon permanente¹⁹. La violence au sein du couple est élevée. En effet, 42,4 % des femmes âgées de 15 à 49 ans, mariées ou ayant été mariées, ont déjà subi une forme de violence²⁰. Les jeunes, les femmes, les travailleurs migrants, les personnes handicapées et les personnes âgées jouent un rôle limité dans l'élaboration des politiques, ce qui accroît le risque qu'ils restent vulnérables, défavorisés et exposés à des problèmes de santé mentale ou de dépendance²¹. Il existe des régimes de protection sociale pour les parents célibataires,

¹³ Bureau de statistique des Maldives, *World Population Day*, juillet 2021.

¹⁴ Bureau de statistique des Maldives, *Household Income Expenditure Survey*, 2019.

¹⁵ PNUD Maldives, *Rapid Livelihood Assessment*, août 2020.

¹⁶ Ministère des finances. Actualisation trimestrielle, Q1-2021.

¹⁷ PNUD, *Youth Vulnerability Assessment*, février 2019.

¹⁸ PNUD, « Rapport sur le développement humain 2020 ».

¹⁹ PNUD Maldives, *Rapid Livelihood Assessment*, août 2020.

²⁰ Bureau national de statistique, « Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires », 2017.

²¹ PNUD, *Youth Vulnerability Assessment*, février 2019.

les parents d'accueil et les personnes handicapées, mais il est difficile d'atteindre les bénéficiaires cibles^{22, 23}.

8. Le plan d'action stratégique 2019-2023 du gouvernement, soutenu par le PNUD, exprime le principe consistant à ne pas faire de laissés-pour-compte et donne la priorité à l'économie bleue, à une vie de famille digne, à la bonne gouvernance et à la *Jazeera Dhiriulhun* (vie insulaire). Le plan national de résilience et de redressement 2020-2022 a été élaboré en réponse à la COVID-19. Il se concentre sur les principaux éléments du plan d'action stratégique et dégage des stratégies sectorielles de diversification de l'économie, de décentralisation du gouvernement et de renforcement de la résilience. Les efforts des Nations Unies pour soutenir l'élaboration d'une loi de planification nationale constituent une étape cruciale vers un plan de développement national inclusif et à long terme.

9. En 2019, l'évaluation du programme de pays recommandait d'adopter une approche de gestion évolutive pour répondre aux changements probables de l'environnement politique et de se concentrer sur les interventions susceptibles de bénéficier d'un soutien multipartite, compte tenu du contexte politique et des droits de l'homme à cette période. L'évaluation recommandait également de faire correspondre les ambitions de programmation aux limites des ressources disponibles, afin que le PNUD puisse aligner son avantage comparatif sur les priorités nationales, tout en s'attachant à combler les disparités fondées sur le genre.

10. En réponse à la COVID-19, le PNUD a reprogrammé son soutien aux secteurs sociaux et de la santé du gouvernement. Il a mis l'accent sur l'aide et la protection juridiques des femmes et des travailleurs migrants, la continuité des services publics essentiels, les moyens de subsistance économiques, la sécurité alimentaire et le soutien aux MPME, tout en veillant à la durabilité environnementale. Le PNUD a fortement investi dans les technologies numériques et d'autres innovations dans l'ensemble des secteurs, jetant les bases d'une offre de programme intégrée développée autour des six solutions types du PNUD²⁴. S'appuyant sur le programme conjoint du Fonds pour les ODD, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en vue de développer une stratégie de financement nationale du Programme 2030, le PNUD s'engagera davantage dans des efforts conjoints pour renforcer l'adaptation aux catastrophes et aux changements climatiques au niveau local. Il travaillera également avec le Fonds mondial pour les récifs coralliens sur les mécanismes de financement locaux.

11. En soutenant les efforts des Nations Unies dirigés par le coordonnateur résident, tout en se positionnant comme intégrateur des Objectifs dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2022-2026, le PNUD s'appuiera sur son avantage comparatif pour relever les défis de développement complexes nécessitant des interventions coordonnées. En accord avec les priorités du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le PNUD apportera une valeur ajoutée dans l'élaboration de politiques sociales et économiques, la promotion de systèmes de gouvernance inclusifs et le renforcement

²² Centre international de politiques pour une croissance inclusive, *COVID-19 and social protection in South Asia: Maldives*, https://ipcig.org/pub/eng/OP451_COVID_19_and_social_protection_in_South_Asia_Maldives.pdf.

²³ London School of Hygiene and Tropical Medicine, *Impact of the Disability Allowance in the Maldives*, <https://doi.org/10.17037/DATA.00001698>.

²⁴ Réponses intégrées au développement dans les domaines de la pauvreté, de la gouvernance, du genre, de la résilience aux crises, de l'environnement et de l'énergie.

de la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes²⁵. Elle assoira son expertise en matière d'innovation au moyen de son laboratoire d'accélération et de son réseau d'économistes régionaux (en collaboration avec le Réseau mondial pour les politiques du PNUD), en vue d'analyser les tendances en matière de développement, de développer des solutions locales et d'expérimenter des projets pilotes. Le PNUD renforcera les partenariats avec les entités des Nations unies, en encourageant la collaboration entre les domaines thématiques et en dirigeant la réponse socioéconomique à la COVID-19. Conformément à la recommandation du Secrétaire général, le PNUD a intensifié son offre pour les PEID en soutenant l'action climatique, l'économie bleue, la transformation numérique et les nouveaux modes de financement, tout en adoptant des approches communes pour la collaboration des Nations unies.

12. Conformément à la théorie du changement du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, la théorie du changement du programme de pays est fondée sur le principe que *si* des moyens de subsistance inclusifs, durables et prospères sont disponibles, et *si* un gouvernement prévoyant et responsable agit pour et par le peuple, et *si* les ressources naturelles sont gérées de manière durable, respectueuse du climat et résistante aux catastrophes, *alors* le peuple des Maldives, et en particulier les habitants les plus vulnérables, bénéficiera d'une société inclusive, résiliente, saine, tolérante et compétente. Dans ces conditions, la population participera de manière significative à un développement socioéconomique durable et à la protection de l'environnement et en bénéficiera de manière équitable, ce qui permettra d'atteindre les Objectifs. Outre la gestion des risques et des hypothèses, cela nécessite des solutions de développement flexibles qui : a) conduiront à une transformation structurelle soutenant un avenir durable, inclusif et équitable ; b) donneront la priorité à l'égalité des genres et veilleront à ne pas faire de laissés-pour-compte, en adoptant une approche fondée sur les droits de l'homme ; et c) renforceront la résilience.

II. Priorités du programme et partenariats

13. S'appuyant sur les priorités nationales et celles du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, sur les réalisations du programme précédent, ainsi que sur les recommandations des évaluations, des études et des leçons tirées de la réponse à la COVID-19, le PNUD se concentrera sur le renforcement des capacités des détenteurs de droits et de devoirs à faire des choix durables et équitables, en ciblant particulièrement les populations marginalisées et vulnérables.

14. En tant que partenaire de développement de confiance aux Maldives, le PNUD présente cet avantage comparatif d'être capable d'établir des partenariats solides avec un large éventail de parties prenantes, à tous les niveaux du gouvernement, de la société civile, du monde universitaire, du secteur privé et des réseaux locaux et mondiaux. À la suite de consultations nationales et conjointes avec les parties prenantes, notamment l'UNICEF et le FNUAP, et avec l'aval du gouvernement, le PNUD a identifié trois priorités pour le nouveau programme de pays (décrites ci-dessous). Le développement d'une main-d'œuvre capable de s'adapter (pérennisation), la décentralisation et le renforcement de la résilience sous-tendent le travail du PNUD, tandis que la numérisation, les solutions fondées sur les données et le financement du développement contribuent à accélérer la réalisation des résultats. Un soutien sera apporté à une sortie équitable de la crise de COVID-19, notamment

²⁵ 1) Une prospérité partagée et un développement humain inclusif pour tous ; 2) Un environnement durable et résistant aux changements climatiques ; 3) Une gouvernance et une justice tenant compte de la dimension de genre, fondées sur les droits et responsables.

en annulant ses effets délétères sur l'égalité des genres. Le PNUD s'engagera dans un programme à l'échelle du système des Nations Unies en vue de renforcer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et entreprendra l'initiative du label égalité des genres pour contribuer à des résultats transformateurs. L'inclusion des jeunes et des personnes handicapées sera une priorité.

Priorité 1 du programme : moyens de subsistance inclusifs, durables et prospères (soutenant le résultat 1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable). Principaux résultats :

15. *Élaboration de politiques pour la diversification économique, l'inclusion, l'engagement du secteur privé et l'investissement.* Le PNUD contribuera à l'élaboration d'une stratégie de diversification économique (alignée sur un cadre d'économie bleue) ainsi que de politiques et stratégies visant à accroître la participation au marché du travail des groupes marginalisés, tels que les femmes et les personnes handicapées. En collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), l'UNICEF, le FNUAP, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le PNUD aidera le gouvernement à mettre en place un système solide d'information et de suivi du marché du travail avec des données de haute qualité pour des politiques fondées sur des données probantes. Un appui sera fourni aux efforts nationaux visant à élaborer une enquête de recensement économique et à conduire la première enquête nationale sur la population active.

16. *Renforcement des chaînes de valeur bleue, verte et numérique.* Le PNUD soutiendra le renforcement des compétences des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des anciens toxicomanes en voie de guérison et les aidera à acquérir des technologies ainsi que des services numériques et des services de vulgarisation afin qu'ils puissent contribuer de manière significative aux chaînes de valeur bleue, verte et numérique. Le PNUD travaillera avec les partenaires des Nations Unies ainsi qu'avec les ministères, les conseils insulaires, les organisations de la société civile, les universités, les institutions financières internationales (IFI) et le secteur privé aux niveaux national et infranational, afin de tirer parti des solutions fondées sur les données et des plateformes d'innovation axées sur les possibilités de moyens de subsistance inclusifs pour les femmes et les hommes.

Priorité 2 du programme : gestion durable des ressources naturelles et résilience aux changements climatiques (soutenant le résultat 3 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable). Principaux résultats :

17. *Réduction de l'empreinte carbone dans les secteurs prioritaires.* Le PNUD aidera le gouvernement à respecter son engagement au titre de l'Accord de Paris et à mettre en œuvre sa contribution déterminée au niveau national et son objectif de zéro émission nette à l'horizon 2030. Le PNUD encouragera l'intégration des énergies renouvelables dans les secteurs du tourisme, de la pêche et de l'agriculture, ainsi que l'intégration des innovations en matière d'énergies renouvelables dans le secteur privé et les ménages. L'analyse des données relatives à ces secteurs permettra d'élaborer des politiques à faible émission de carbone afin de soutenir une transition vers des pratiques axées sur le marché et durables sur le plan environnemental. Les interventions permettront d'incuber une nouvelle génération de MPME, en mettant l'accent sur les femmes entrepreneurs. Le PNUD soutiendra les initiatives du gouvernement en matière d'éducation et de sensibilisation du public à la question climatique pour répondre aux changements climatiques. L'accès à un financement durable sera facilité pour améliorer les pratiques environnementales durables en vue de protéger les écosystèmes.

18. *Renforcement des capacités d'intégration dans la planification du développement de la gestion des risques de catastrophe (GRC) et de l'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.* Le PNUD aidera le gouvernement à développer son processus de planification de l'adaptation nationale afin d'aborder les priorités à moyen et long terme en matière d'adaptation aux changements climatiques. Il s'agit notamment de renforcer les capacités nationales et infranationales en vue d'une planification fondée sur des données probantes, tenant compte de la dimension de genre, inclusive et participative, et dont les principes fondamentaux sont l'aménagement du territoire intégrant la réduction des risques de catastrophe ainsi que l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Les systèmes d'information nationaux seront renforcés afin de collecter et d'analyser les données environnementales pour une planification éclairée du développement. Un soutien technique sera fourni pour l'établissement de rapports sur les changements climatiques et les risques de catastrophe dans le cadre des traités et protocoles internationaux. Le PNUD collaborera avec l'UNICEF, la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le Bureau des Nations unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) et l'OMS pour fournir un soutien technique en matière de préparation et de réponse aux catastrophes, et en cas d'urgence sanitaire.

19. *Renforcement des politiques, des cadres réglementaires et des capacités pour la gestion durable des ressources en eau et des déchets.* Une approche systémique de la conservation de l'eau sera encouragée, en mettant l'accent sur le rôle des femmes en tant que bénéficiaires et gestionnaires de l'environnement, et en assurant leur participation à la prise de décision. Le PNUD soutiendra l'adoption et la mise en œuvre de politiques fondées sur les principes de l'économie circulaire pour la gestion intégrée des déchets solides. Les cadres réglementaires et politiques pour la gestion, le contrôle et l'élimination rationnels des produits chimiques, des polluants organiques persistants et des déchets seront renforcés. L'élaboration de politiques et de plans nationaux pour lutter contre les déchets marins et les microplastiques sera soutenue. Le renforcement institutionnel du service national de l'ozone se poursuivra.

20. *Engagement accru des organisations de la société civile, des communautés et des individus dans l'action climatique.* Le PNUD encouragera les modes de vie durables, en sensibilisant le public à la relation entre les comportements humains et l'environnement, les catastrophes et les changements climatiques. La recherche sur les changements de comportement sera utilisée pour adapter les stratégies de communication, et des méthodologies d'écoute attentive seront mises en œuvre pour aider à comprendre les obstacles structurels et les normes sociales. Le PNUD travaillera avec le gouvernement, l'UNICEF, le FNUAP, l'OMS et les IFI pour intégrer l'éducation aux changements climatiques dans les programmes scolaires et avec les groupes de jeunes pour faire entendre les voix sur le sujet de l'action climatique. Grâce au Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM), le PNUD va accélérer les solutions locales soutenant les communautés résilientes aux changements climatiques.

Priorité 3 du programme : une gouvernance prévoyante et responsable pour et par le peuple (soutenant le résultat 4 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable). Principaux résultats :

21. *Renforcement des capacités à planifier, financer et mettre en œuvre efficacement les politiques et stratégies de développement.* Le PNUD renforcera son soutien à la planification nationale, et notamment une loi de planification nationale et un plan national de développement. Il s'agira notamment de renforcer les capacités des autorités gouvernementales nationales et des collectivités locales, des conseils locaux et des comités de femmes pour le développement. Le PNUD apportera un appui

technique et des conseils sur l'allocation des ressources dans le cadre d'une planification du développement local axée sur les résultats, fondée sur des données probantes, tenant compte de la dimension de genre, résiliente et tournée vers l'avenir, et d'une gestion efficace des ressources humaines et financières. Elle s'efforcera d'intégrer ces efforts au renforcement des capacités infranationales d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans le cadre de la priorité 2. Avec le soutien des partenaires des Nations Unies, le PNUD facilitera les efforts du gouvernement en vue d'établir et de mettre en œuvre un cadre de financement national intégré pour mobiliser des financements publics et privés dédiés à la réalisation des Objectifs ; l'utilisation de diagnostics tels que les évaluations du financement du développement ; et des partenariats avec le secteur privé, les partenaires de développement et les IFI. Il accélérera également les investissements tenant compte de la dimension climatique par l'étiquetage budgétaire, le recensement des investisseurs et des instruments de financement innovants afin d'élargir les possibilités d'agir sur l'économie bleue et les changements climatiques.

22. Numérisation de l'administration publique et prestation de services de manière efficace et équitable. Le PNUD redoublera son soutien au gouvernement, initié pendant la crise de COVID-19, pour permettre l'accès numérique à la justice et la continuité des opérations. Faisant écho à la demande croissante de transformation numérique, le PNUD contribuera au développement de sociétés numériques inclusives et éthiques et aidera à combler les inégalités socioéconomiques. Cela implique de veiller à ce que les services numériques soient abordables, accessibles et pertinents pour tous, et que les communautés et les institutions disposent des compétences nécessaires pour les utiliser.

23. Renforcement de l'État de droit, des droits de l'homme et de l'accès à la protection et à la justice. Le PNUD soutiendra la mise en œuvre de mécanismes d'aide juridique efficaces, en veillant à poursuivre les partenariats avec les organisations de la société civile pour fournir une aide juridique gratuite aux victimes de violences sexuelles et sexistes, ainsi qu'aux travailleurs migrants en matière de droits du travail. S'inspirant de l'état des lieux du secteur juridique et judiciaire et de l'étude sur le « côté droits de la vie », et en collaboration avec les détenteurs d'obligations, les titulaires de droits et les partenaires des Nations unies, des efforts seront entrepris pour renforcer l'accès à la justice, la protection des droits de l'homme et la mise en place d'un secteur judiciaire indépendant et impartial. Le PNUD soutiendra le gouvernement dans la réforme judiciaire, notamment en s'attaquant à la représentation inégale des sexes dans le système judiciaire.

24. Espace civique inclusif et participation effective des citoyens. Le PNUD s'efforcera de renforcer la voix et la participation des citoyens afin d'améliorer la gouvernance en établissant des liens plus forts entre le gouvernement, la société civile et les communautés, et en promouvant des mécanismes d'élaboration de politiques inclusives. L'accent sera mis sur l'intégration des voix des groupes exclus, notamment les femmes, les personnes handicapées, les travailleurs migrants et les personnes vivant en dehors de Malé. Conformément à la stratégie d'inclusion des personnes handicapées des Nations Unies aux Maldives, le PNUD se concentrera sur l'autonomisation des personnes handicapées par le biais de programmes de leadership, de mécanismes de protection sociale et de conseils politiques. S'appuyant sur son engagement auprès du gouvernement pour obtenir la réservation de 33 % des sièges aux femmes dans les conseils locaux, le PNUD continuera à mettre l'accent sur la participation politique des femmes. Il tirera parti des progrès réalisés dans l'instauration de dialogues inédits au sein des partis politiques et entre eux. La structure interne des partis politiques, en particulier les sections féminines, sera renforcée et les barrières structurelles et culturelles empêchant les femmes de se présenter aux élections et d'accéder à des postes de direction politique seront levées.

Le PNUD soutiendra la mise en œuvre du plan d'action national sur la prévention de l'extrémisme violent, en se concentrant sur l'autonomisation des jeunes et des femmes en tant qu'artisans de la paix et agents de changement, parallèlement à un effort de l'ensemble du système des Nations Unies à travers le pays.

25. Pour mener à bien ce programme, le PNUD s'associera au gouvernement, à la société civile, aux acteurs du développement et au secteur privé. Outre la promotion d'un programme commun du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'organisations résidentes et non résidentes, le PNUD contribuera à la cohésion de l'équipe nationale sur l'ensemble des politiques, des programmes et des opérations. La coopération Sud-Sud et triangulaire sera facilitée par l'assistance technique et le partage des connaissances et des expériences, notamment en ce qui concerne la numérisation et la réponse à la COVID-19.

26. Le PNUD continuera à mettre en pratique ses expériences avec les PEID et les pays de la région Asie-Pacifique. Cela inclut l'expérience avec le Centre mondial pour l'innovation technologique et le développement durable à Singapour, afin de soutenir la gestion des données au Bureau de statistique des Maldives (MBS) par la coopération Sud-Sud et triangulaire. Un partenariat avec les Volontaires des Nations Unies sera étudié afin de tirer parti de l'expertise des volontaires. Les coalitions avec les entités bilatérales et les IFI seront poursuivies. Le soutien bilatéral de l'Australie, de la Chine, de l'Union européenne, du Japon et du Royaume-Uni sera assorti d'une collaboration avec des partenaires émergents. Le PNUD continuera à travailler avec les fonds verticaux, notamment le Fonds pour l'adaptation, le FEM, le Fonds vert pour le climat et les mécanismes de financement mixte tels que le Fonds mondial pour les récifs coralliens, afin d'accélérer les investissements privés, tout en élargissant son partenariat avec le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires. Les partenaires pour chaque résultat sont indiqués dans l'annexe.

27. Compte tenu de l'éventail des interventions impliquant le secteur privé, une stratégie d'engagement de ce dernier sera élaborée afin de contribuer à l'élaboration d'un programme commun en vue de réaliser les Objectifs. Les partenariats avec la société civile seront renforcés par l'étude de mécanismes de financement alternatifs et durables.

III. Administration du programme et gestion des risques

28. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

29. Le programme sera exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

30. La théorie du changement a relevé plusieurs risques susceptibles d'affecter la mise en œuvre du programme et les objectifs de développement : crise économique, changements climatiques, prolongement de la pandémie de COVID-19, polarisation

politique continue, absence de vision commune du développement national à travers l'échiquier politique, ressources financières insuffisantes, manque d'accès à des données de qualité, catastrophes naturelles et retard de mise en œuvre, entraînant une diminution de la confiance et affectant la réalisation des Objectifs.

31. Le PNUD renforcera les procédures d'identification, d'atténuation et de diversification des risques tout au long du cycle de vie des projets, conformément aux normes sociales et environnementales et aux mécanismes de responsabilité du PNUD, tout en garantissant une solide réserve de projets. Des dispositions d'atténuation et de gestion des risques seront intégrées au programme, conformément à la politique de gestion des risques d'entreprise du PNUD. Les activités d'assurance, notamment les microévaluations, les contrôles ponctuels et les audits, seront menées conformément à la politique harmonisée concernant les transferts de fonds. Les systèmes garantiront des approches holistiques des problèmes complexes, y compris une réponse aux tendances émergentes. Un suivi régulier de l'économie politique et du contexte opérationnel permettra de modifier le programme.

32. Pour atténuer l'impact des cycles politiques sur le programme, le PNUD travaillera en étroite collaboration avec un large éventail de parties prenantes. Outre les partenaires conventionnels du gouvernement, de la société civile et du secteur privé, cela inclut les partis politiques, les érudits religieux, les comités de femmes pour le développement, les collectifs, les institutions universitaires, les groupes de réflexion et les groupes minoritaires. La participation des groupes marginalisés en raison de leur situation géographique, de leur genre, de leur handicap, de leurs revenus, de leur éducation, de leur statut migratoire, de leur race, de leur état de santé, ou de toute autre minorité exclue sera assurée par un engagement ciblé. Les solutions et plateformes numériques seront exploitées pour assurer une mise en œuvre efficace du programme. Si les possibilités de mobilisation des ressources sont limitées, le PNUD se concentrera sur les services de conseil en matière de politique, éclairés par des interventions sélectionnées au niveau local.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

33. Le PNUD travaillera en partenariat avec les organismes des Nations Unies et les entités générant des données telles que le Monthly Bulletin of Statistics (MBS) et le Ministère de la planification nationale, du logement et de l'infrastructure pour renforcer les capacités nationales de suivi de la réalisation des Objectifs, tout en mettant à jour certains indices mondiaux tels que l'indice de développement humain ajusté à la pression planétaire, l'indice de développement humain ajusté aux inégalités, l'indice des normes sociales relatives au genre et l'empreinte matérielle par personne. Des méthodes innovantes seront utilisées pour le suivi et pour soutenir la prise de décision en temps réel ainsi que la gouvernance d'anticipation, en utilisant des données fiables ventilées par genre. Au moins 15 pour cent du budget sera alloué à des résultats spécifiques au genre dans l'ensemble du programme. Le marqueur de genre sera utilisé pour l'intégration de l'égalité des genres, 70 pour cent des projets en cours étant dotés d'un tel marqueur. Au moins 5 pour cent des ressources du programme seront affectées au suivi, à l'évaluation et à la communication des résultats.

34. Le bureau de pays établira un protocole de suivi et d'évaluation axé sur les résultats et en rendra compte au niveau du projet et du portefeuille. Le plan d'évaluation sera suivi de près et bénéficiera de ressources adéquates. Les recommandations et les enseignements tirés des évaluations indépendantes renforceront le dialogue avec les partenaires, et seront utilisés pour revoir la conception des projets et apporter des corrections en cours de route.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour les Maldives (2022-2026)

Priorité du pays : Secteur du plan d'action stratégique – Économie bleue ; Objectifs de développement durable 1, 9, 14

Réalisation 1 du PNUD (réalisation 1 énoncée dans le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable) : d'ici 2026, les jeunes, les femmes et les autres personnes risquant d'être laissées de côté contribueront au développement d'un capital économique et humain inclusif, résilient et durable, et en bénéficieront, en favorisant l'innovation, l'entrepreneuriat et le travail décent

Réalisation correspondante 1 du plan stratégique : Accélération de la transformation structurelle, notamment des transitions verte, inclusive et numérique

Indicateurs de réalisation	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>1. Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe, âge et statut professionnel</p> <p><i>Niveau de référence</i> :</p> <p>hommes : 8,1 % ; femmes : 8,2 % enfants (de 0 à 14 ans) : 10,1 % population en âge de travailler (de 15 à 64) : 7,5 % Personnes âgées (65 ans et plus) : 6,2 %.</p> <p><i>Niveau cible</i> : diminution de 50 %</p>	<p>Source : enquête sur les revenus et les dépenses des ménages (HIES)</p> <p>Entité responsable : MBS</p>	<p>Produit 1.1 : Les capacités du gouvernement sont renforcées pour élaborer et mettre en œuvre des politiques favorisant la diversification économique et facilitant l'engagement et l'investissement du secteur privé</p> <p>Indicateur 1.1.1 : nombre de politiques mises en œuvre pour soutenir des moyens de subsistance inclusifs, ainsi que la croissance et l'innovation du secteur privé [SPIRRF* 4.2.2]</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 0</p> <p><i>Niveau cible</i> : 2</p> <p><i>Sources</i> : Ministère du développement économique, Commission de la fonction publique</p> <p><i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p> <p>* Cadre intégré de résultats et d'allocation de ressources du plan stratégique</p> <p>Indicateur 1.1.2 : état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action stratégique de la BCC pour le développement des MPME [SPIRRF 1.3]</p> <p><i>Niveau de référence</i> : plan d'action développé</p> <p><i>Niveau cible</i> : plan d'action pleinement opérationnel</p> <p><i>Source</i> : BCC</p> <p><i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère du développement économique • Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie • Ministère de la pêche, des ressources marines et de l'agriculture • Ministère du tourisme • Ministère de l'enseignement supérieur • Ministère du genre, de la famille et des services sociaux • MBS • Bureau d'administration des pensions des Maldives • Commission de la fonction publique • Institut universitaire des Maldives • Business Centre Corporation (BCC) • Autorité nationale des compétences des Maldives • Collectivités locales • Conseils locaux 	<p>Ressources ordinaires : 360 000</p> <p>Autres ressources : 7 730 000</p>
<p>2. Taux de chômage, par sexe, âge et situation pour les personnes handicapées</p> <p><i>Niveau de référence</i> (2019) : pour les deux sexes : 5,3 % (2019)</p> <p>hommes : 5,6 %, femmes : 4,8 % personnes handicapées des deux sexes : 7,1 %.</p> <p>hommes : 4,2 %, femmes : 10,2 %</p> <p><i>Niveau cible</i> : moins de 5 % au total</p>	<p>Sources : HIES/recensement</p> <p>Entité responsable : MBS</p>			

Indicateurs de de réalisation	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>3. Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) ni étudiants, ni employés, ni stagiaires</p> <p><i>Niveau de référence</i> (2019) : pour les deux sexes : 29 % ; hommes, 15 % ; femmes : 41 %</p> <p><i>Niveau cible</i> : moins de 10 %</p>	<p>Source : recensement/HIES</p> <p>Entité responsable : MBS</p>	<p>Produit 1.2 : Solutions de développement innovantes qui garantissent des moyens de subsistance inclusifs et significatifs, contribuant aux chaînes de valeur bleue, verte et numérique pour une croissance économique durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comités de femmes pour le développement • Organisations de la société civile • OIT • UNICEF • FNUAP • ONU-Femmes • OIM • CESAP • Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) • Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) • Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) • Organisation mondiale du commerce • Fonds international de développement agricole (FIDA) • Banque mondiale • Banque asiatique de développement • Banque islamique de développement 	
<p>4. Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB</p> <p><i>Niveau de référence</i> (2019) : 2,20 %</p> <p><i>Niveau cible</i> (2030) : 4,4 %</p>	<p>Source : rapports d'actualisation économique</p> <p>Entités responsables : MBS, Autorité monétaire des Maldives</p>	<p>Indicateur 1.2.1 : nombre de partenaires appliquant des solutions innovantes, fondées sur des données et des critères d'inclusion pour garantir des moyens de subsistance significatifs pour tous [SPIRRF E.2.2]</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 0</p> <p><i>Niveau cible</i> : 15 – ministères, 5 ; conseils insulaires, 5 ; organisations de la société civile, 3 ; secteur privé, 1 ; universités, 1</p> <p><i>Source</i> : Ministère du développement économique, Ministère des finances</p> <p><i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		
<p>7. Taux d'activité des femmes</p> <p><i>Niveau de référence</i> (2019) : 45,6 %</p> <p><i>Niveau cible</i> : supérieur à 60 %</p>	<p>Source : HIES</p> <p>Entité responsable : MBS</p>	<p>Indicateur 1.2.2 : nombre de nouvelles entreprises contribuant à des chaînes de valeur lucratives dans les économies bleue, verte et numérique. [SPIRRF 4.1.1]</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 0</p> <p><i>Niveau cible</i> : 2 000 (dont 70 % dirigés par des femmes, des jeunes, des anciens toxicomanes en voie de guérison et des personnes handicapées).</p> <p><i>Sources</i> : Nations Unies, Ministère du tourisme, AgroNat, institut universitaire, Ministère du développement économique et établissements scolaires ;</p> <p><i>Fréquence</i> : évaluation à mi-parcours</p>		

Priorité du pays : secteurs du plan d'action stratégique – Jazeera Dhiriulhun et économie bleue ; Objectifs 1, 6, 7, 11, 13, 14

Réalisation 2 du PNUD (réalisation 3 énoncée dans le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable) : d'ici 2026, les institutions et les communautés nationales et infranationales des Maldives, en particulier les populations à risque, seront mieux à même de gérer les ressources naturelles et de renforcer leur résilience aux conséquences des changements climatiques et des catastrophes, aux risques naturels et anthropiques et à la dégradation de l'environnement, de manière inclusive et durable

Réalisation 3 correspondante du plan stratégique : Résilience renforcée pour répondre à l'incertitude et au risque systémique

Indicateurs de de réalisation	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>1. Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité, par sexe Niveau de référence (2019) : 61,7 % Niveau cible : 85%</p>	<p>Sources : enquête sur les revenus et les dépenses des ménages (HIES), rapports d'étape du plan stratégique national pour l'eau et l'assainissement. Entités responsables : MBS, Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie, Ministère de la planification nationale, du logement et de l'infrastructure, Agence nationale de gestion des catastrophes</p>	<p>Produit 2.1 : Environnement propice et engagement multisectoriel pour la réduction de l'empreinte carbone dans les secteurs prioritaires Indicateur 2.1.1 : nombre de secteurs intégrant et mettant en œuvre des pratiques, politiques et stratégies durables tenant compte de la dimension de genre [SPIRRF 1.1.2]. Niveau de référence : 0 Niveau cible : 7 <i>Source</i> : Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau de l'exécutif • Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie • Ministère de la pêche, des ressources marines et de l'agriculture • Ministère du développement économique • Ministère du tourisme • Ministère des transports • Ministère de la planification nationale, du logement et de l'infrastructure 	<p>Ressources ordinaires : 360 000 Autres ressources : 34 890 000</p>
<p>2. Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie Niveau de référence (2018) : 4 % Niveau cible (2023) : 24 %</p>	<p>Sources : actualisation des données relatives aux Objectifs (Groupe du développement durable), rapport sur l'état de l'environnement. Entités responsables : MBS, Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie</p>	<p>Indicateur 2.1.2 : pourcentage de secteurs gouvernementaux prioritaires en termes de contributions déterminées au niveau national pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans les mécanismes de planification, de budgétisation et de financement [SPIRRF 1.1.1]. Niveau de référence : 0 % Niveau cible : 100 % <i>Source</i> : Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agence nationale de gestion des catastrophes • BCC • Société de financement du développement des PME • AgroNat • Fenaka Corporation Limited • State Electric Company Limited • Waste Management Corporation Limited • Collectivités locales • Conseils locaux • Comités de femmes pour le développement • Organisations de la société civile 	
<p>3. Proportion de déchets urbains solides régulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville Niveau de référence : 0 %</p>	<p>Sources : Groupe du développement durable ; rapport sur l'état de l'environnement. Entités responsables : MBS, Ministère de l'environnement,</p>	<p>Produit 2.2 : Les institutions gouvernementales aux niveaux national et infranational disposent de capacités accrues pour intégrer la gestion des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements</p>		

Indicateurs de de réalisation	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Niveau cible : 30 %</p> <p>5. Existence d'une politique, d'une stratégie ou d'un plan intégrés et tenant compte de la dimension de genre qui renforcent la capacité des Maldives à s'adapter aux changements climatiques et favorisent la résilience aux changements climatiques et un développement à faible émission de gaz à effet de serre sans menacer la production alimentaire.</p> <p>Niveau de référence : partiellement établi(e)</p> <p>Niveau cible : entièrement établi(e) et partiellement opérationnel(le)</p>	<p>du changement climatique et de la technologie</p> <p>Source : Groupe du développement durable</p> <p>Entité responsable : MBS</p>	<p>climatiques et l'atténuation de leurs effets dans la planification du développement.</p> <p>Indicateur 2.2.1 : nombre de conseils disposant de plans de développement insulaire intégrant des stratégies de réduction des risques de catastrophes fondées sur des données probantes, tenant compte de la dimension de genre et résilientes aux changements climatiques, ainsi qu'une protection, une gouvernance et une gestion renforcées des écosystèmes terrestres et marins [SPIRRF 1.1.1].</p> <p>Niveau de référence : 10</p> <p>Niveau cible : 60</p> <p>Source : collectivités locales</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CESAP • UNDRR • PNUE • OMS • UNICEF • FNUAP • FIDA • UNDRR • Banque mondiale • FAO • Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires • FENU • Gouvernement du Japon • Agence japonaise de coopération internationale • FEM • Fonds vert pour le climat • Fonds mondial pour les récifs coralliens 	
<p>6. Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées à l'aide d'approches écosystémiques</p> <p>Niveau de référence : 0,000 6 %</p> <p>Niveau cible : 20 % des zones économiques exclusives sous gestion des zones protégées</p>	<p>Source : Groupe du développement durable</p> <p>Entité responsable : MBS</p>	<p>Indicateur 2.2.2 : fréquence de production d'informations et de données ventilées sur les alertes rapides, la planification en prévision de catastrophes et les changements climatiques [SPIRRF 3.1.2].</p> <p>Niveau de référence : inexistante</p> <p>Niveau cible : annuelle</p> <p>Sources : Agence nationale de gestion des catastrophes, Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
<p>7. État d'avancement de l'élimination progressive de la consommation d'hydrochlorofluorocarbones (HCFC) et d'hydrofluorocarbones (HFC)</p> <p>Niveau de référence de HCFC : potentiel</p>	<p>Source : rapport sur l'article 7 du Protocole de Montréal</p> <p>Entité responsable : Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie (service national de l'ozone)</p>	<p>Produit 2.3 : Renforcement des politiques, des cadres réglementaires et des capacités aux niveaux national et infranational pour la gestion durable des ressources en eau et des déchets.</p> <p>Indicateur 2.3.1 : existence de cadres réglementaires pour la gestion et l'élimination rationnelles des produits chimiques, des polluants organiques persistants et des déchets [SPIRRF 4.1.2]</p>		

Indicateurs de de réalisation	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>d'appauvrissement de la couche d'ozone de 4,60</p> <p><i>Niveau de référence de HFC</i> : augmentation de la consommation moyenne de plus de 65 % par rapport au niveau de référence entre 2020 et 2022</p> <p><i>Niveau cible</i> : éliminer progressivement la consommation de HCFC d'ici 2025</p>		<p><i>Niveau de référence</i> : non</p> <p><i>Niveau cible</i> : oui</p> <p><i>Source</i> : Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie</p> <p><i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		
<p>8. Pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs qui contribuent à la réalisation des objectifs de contribution déterminée au niveau national.</p> <p><i>Niveau de référence</i> : aucun niveau de référence n'est requis</p> <p><i>Niveau cible</i> : 50 %</p>	<p>Source : rapports biennaux actualisés</p> <p>Entité responsable : Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie</p>	<p>Indicateur 2.3.2 : nombre d'îles soutenues par le PNUD pratiquant une gestion des déchets et de l'eau décentralisée, durable et tenant compte de la dimension de genre [SPIRRF 4.1.2]</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 12</p> <p><i>Niveau cible</i> : 52</p> <p><i>Sources</i> : PMF/FEM, collectivités locales</p> <p><i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p> <p>Produit 2.4 : Engagement accru des organisations de la société civile, des communautés et des individus dans l'action climatique.</p>		
<p>9. Existence et mise en œuvre d'un plan national de GRC conforme au Cadre de Sendai.</p> <p><i>Niveau de référence</i> : aucun</p> <p><i>Niveau cible</i> : plan adopté et en cours de mise en œuvre</p>	<p>Source : rapports du Cadre de Sendai</p> <p>Entité responsable : Agence nationale de gestion des catastrophes</p>	<p>Indicateur 2.4.1 : nombre d'organisations de la société civile mettant en œuvre des programmes localisés sur la gestion des ressources naturelles, la transition vers des énergies durables, la conservation et les domaines connexes [SPIRRF 2.4.5]</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 77</p> <p><i>Niveau cible</i> : 152</p> <p><i>Source</i> : PMF/FEM</p> <p><i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p> <p>Indicateur 2.4.2 : pourcentage de conseils locaux disposant de programmes d'éducation, de sensibilisation et d'engagement des communautés en faveur de la lutte contre les changements climatiques [SPIRRF 4.1.1]</p> <p><i>Niveau de référence</i> : indisponible</p> <p><i>Niveau cible</i> : 20 %</p> <p><i>Source</i> : collectivités locales</p> <p><i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		

Priorité du pays : secteurs du plan d'action stratégique : Jazeera Dhiriulhun, État bienveillant, familles dignes et bonne gouvernance ; Objectifs 5, 17

Réalisation 3 du PNUD (réalisation 4 énoncée dans le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable) : d'ici 2026, les Maldives auront renforcé la gouvernance décentralisée et responsable dans le cadre de l'État de droit, afin que la population soit autonome, participe de manière significative aux processus transparents et transformateurs de la politique publique, et bénéficie pleinement de l'accès à la justice, aux services publics, aux droits de l'homme, à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes dans une société tolérante et pacifique

Réalisation correspondante 2 du plan stratégique : Ne laisser personne de côté, l'accent étant mis sur l'égalité des chances et sur une approche du pouvoir d'action et du développement humains fondée sur les droits

Indicateurs de de réalisation	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>1. Proportion de sièges occupés par des femmes dans : a) le parlement national et b) les administrations locales.</p> <p><i>Niveau de référence</i> (2020) : a) 4,3 % (2019), b) 6 %</p> <p><i>Niveau cible</i> : a) 33 %, b) 33 %</p>	<p>Source : dossiers électoraux</p> <p>Entité responsable : Commission électorale</p>	<p>Produit 3.1 : Les capacités gouvernementales aux niveaux national et infranational sont renforcées pour planifier, financer et mettre en œuvre efficacement les politiques et stratégies de développement.</p> <p>Indicateur 3.1.1 : Degré d'alignement des plans de développement locaux sur la vision de développement national à long terme et mesure dans laquelle ils tiennent compte de la dimension de genre et sont fondés sur les résultats [SPIRRF 1.1.1]</p> <p><i>Niveau de référence</i> : vision de développement national à long terme et mécanisme absents</p> <p><i>Niveau cible</i> : une vision de développement national à long terme est établie et les plans de développement locaux sont pleinement alignés, tiennent compte de la dimension de genre et sont fondés sur les résultats.</p> <p><i>Sources</i> : Ministère de la planification nationale, du logement et de l'infrastructure, collectivités locales</p> <p><i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Bureau de l'exécutif Ministère de la planification nationale, du logement et de l'infrastructure Ministère des finances Ministère de la jeunesse, des sports et de l'autonomisation des communautés Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la technologie Centre national des technologies de l'information (NCIT) Ministère de l'Intérieur Ministère de la santé Ministère du genre, de la famille et des services sociaux AGO Collectivités locales Conseils locaux Comités de femmes pour le développement Département de l'administration judiciaire (DJA) Conseil supérieur de la magistrature 	<p>Ressources ordinaires : 360 000</p> <p>Autres ressources: 7 490 000</p>
<p>2. Existence de systèmes permettant de contrôler et d'allouer des fonds publics à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes.</p> <p><i>Niveau de référence</i> : non</p> <p><i>Niveau cible</i> : oui</p>	<p>Source : Système de suivi</p> <p>Entité responsable : Ministère des finances</p>	<p>Indicateur 3.1.2 : Nombre de cadres, normes, instruments et mécanismes de financement élaborés et dotés de ressources aux niveaux national et infranational pour mobiliser les financements publics et privés en vue d'atteindre les Objectifs et de faciliter l'action climatique [SPIRRF 2.1.3]</p>		
<p>3. Pourcentage de femmes et d'hommes âgés de 15 à 49 ans qui considèrent qu'un mari est en droit de frapper ou de battre sa femme pour au moins l'une des raisons répertoriées.</p> <p><i>Niveau de référence</i> : femmes, 25,8 % ; hommes, 20,7 %</p> <p><i>Niveau cible</i> : femmes, 15 % ; hommes, 10 %</p>	<p>Source : enquêtes démographiques et sanitaires</p> <p>Entité responsable : MBS</p>			
<p>5. Existence d'un mécanisme inclusif et tenant compte de la dimension de genre pour renforcer la cohérence des</p>	<p>Source : rapport annuel</p> <p>Entité responsable : Ministère de la planification nationale, du logement et de l'infrastructure</p>			

Indicateurs de de réalisation	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>politiques de développement durable.</p> <p>Niveau de référence : non</p> <p>Niveau cible : oui</p>		<p>Niveau de référence : national, 0 ; insulaire, 0</p> <p>Niveau cible : national, 1 ; insulaire, 20</p> <p>Source : Ministère des finances</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Centre national du contre-terrorisme • Commission électorale • Commission des droits de l'homme des Maldives 	
<p>7. Pourcentage des recommandations acceptées dans le cadre de l'Examen périodique universel qui ont été mises en œuvre par le gouvernement.</p> <p>Niveau de référence : 6 %</p> <p>Niveau cible : 80 %</p>	<p>Source : mises à jour de la mise en œuvre</p> <p>Entité responsable : bureau du procureur général</p>	<p>Produit 3.2 : Les capacités de l'État sont renforcées pour numériser l'administration publique et la prestation de services de manière efficace et équitable.</p> <p>Indicateur 3.2.1 : Nombre d'interventions visant à mettre en œuvre les piliers²⁶ de la transformation numérique nationale [SPIRRF E.1.1]</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 5</p> <p>Sources : PNUD, NCIT</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Indicateur 3.2.2 : Nombre de solutions numériques pour : a) la fourniture et le suivi du service public ; b) l'engagement des citoyens dans le suivi ; c) l'accès à l'information et sa protection ; d) l'identité juridique et l'enregistrement des faits d'état civil [SPIRRF E.1.2]</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Niveau cible : 4</p> <p>Sources : PNUD, NCIT</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>Produit 3.3. Renforcement de l'état de droit, des droits de l'homme et de l'accès à la protection et à la justice.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MBS • Bureau du Médiateur pour la justice transitionnelle • NCIT • Conseil du Barreau des Maldives (BCM) • Universités • Organisations d'inspiration religieuse • Organisations de la société civile • OMS • FNUAP • UNICEF • Office des Nations Unies contre la drogue et le crime • OIT • OIM • Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme • ONU-Femmes • UNESCO • Gouvernement de l'Australie • Gouvernement de la Chine • Gouvernement du Japon • Gouvernement du Royaume-Uni • Union européenne 	

²⁶ Les cinq piliers d'une transformation numérique ouverte à tous et à l'ensemble de la société, tels qu'ils ont été définis par le PNUD : infrastructure, gouvernement, réglementation, entreprises, personnes.

Indicateurs de de réalisation	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires	Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars des États-Unis)
		<p>Indicateur 3.3.1 : Nombre de cadres politiques, juridiques et réglementaires tenant compte de la dimension de genre relatifs à l'État de droit, aux entreprises, aux droits de l'homme et à la justice qui ont été élaborés et mis en œuvre [SPIRRF 2.2.1] <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 4 <i>Sources</i> : DJA, BCM, AGO <i>Fréquence de la collecte</i> : annuelle</p>		
		<p>Indicateur 3.3.2 : Nombre de personnes bénéficiant d'une aide juridique, y compris les groupes vulnérables [SPIRRF 2.2.3] <i>Niveau de référence</i> : 150 (2020) <i>Niveau cible</i> : 10 000 <i>Source</i> : PNUD <i>Fréquence de la collecte</i> : trimestrielle</p>		
		<p>Produit 3.4. Espace civique inclusif et participation effective des citoyens à la prise de décision, en particulier des groupes vulnérables, et renforcement de la cohésion sociale</p>		
		<p>Indicateur 3.4.1 : Proportion de femmes chez les candidats aux élections locales et parlementaires [SPIRRF 6.2.1] <i>Niveau de référence</i> : à déterminer <i>Niveau cible</i> : 40 % <i>Source</i> : Commission électorale <i>Fréquence de la collecte</i> : par cycle électoral</p>		
		<p>Indicateur 3.4.2 : Nombre de personnes à risque touchées par des interventions de cohésion sociale et de prévention de l'extrémisme violent chaque année [SPIRRF 3.2.2]</p>		

<i>Indicateurs de de réalisation</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Montant indicatif des ressources par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		<i>Niveau de référence : 85 (2020)</i> <i>Niveau cible : 1 000 (dont 15 % de personnes handicapées, 15 % de jeunes à risque et 50 % de femmes)</i> <i>Source : PNUD</i> <i>Fréquence de la collecte : annuelle</i>		
Total				Ressources ordinaires : 1 080 000 Autres : 50 110 000 Total : 51 190 000